

**Zeitschrift:** Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 53 (2006)

**Heft:** 4-5

**Artikel:** Des rapports annuels placés sous le signe de la révision de l'inventaire PBC

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-370411>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PROTECTION DES BIENS CULTURELS (PBC)

# Des rapports annuels placés sous le signe de la révision de l'inventaire PBC

**OFPP.** Le rapport annuel d'une journée qui réunit les responsables cantonaux de la PBC et les représentants de la Section de la protection des biens culturels s'est tenu cette fois-ci à Coire. Le thème central en était la révision en cours de l'Inventaire PBC dont la troisième édition devrait paraître en 2008. Cette révision a également constitué l'un des principaux points à l'ordre du jour du rapport annuel du Comité suisse pour la protection des biens culturels, à Genève.

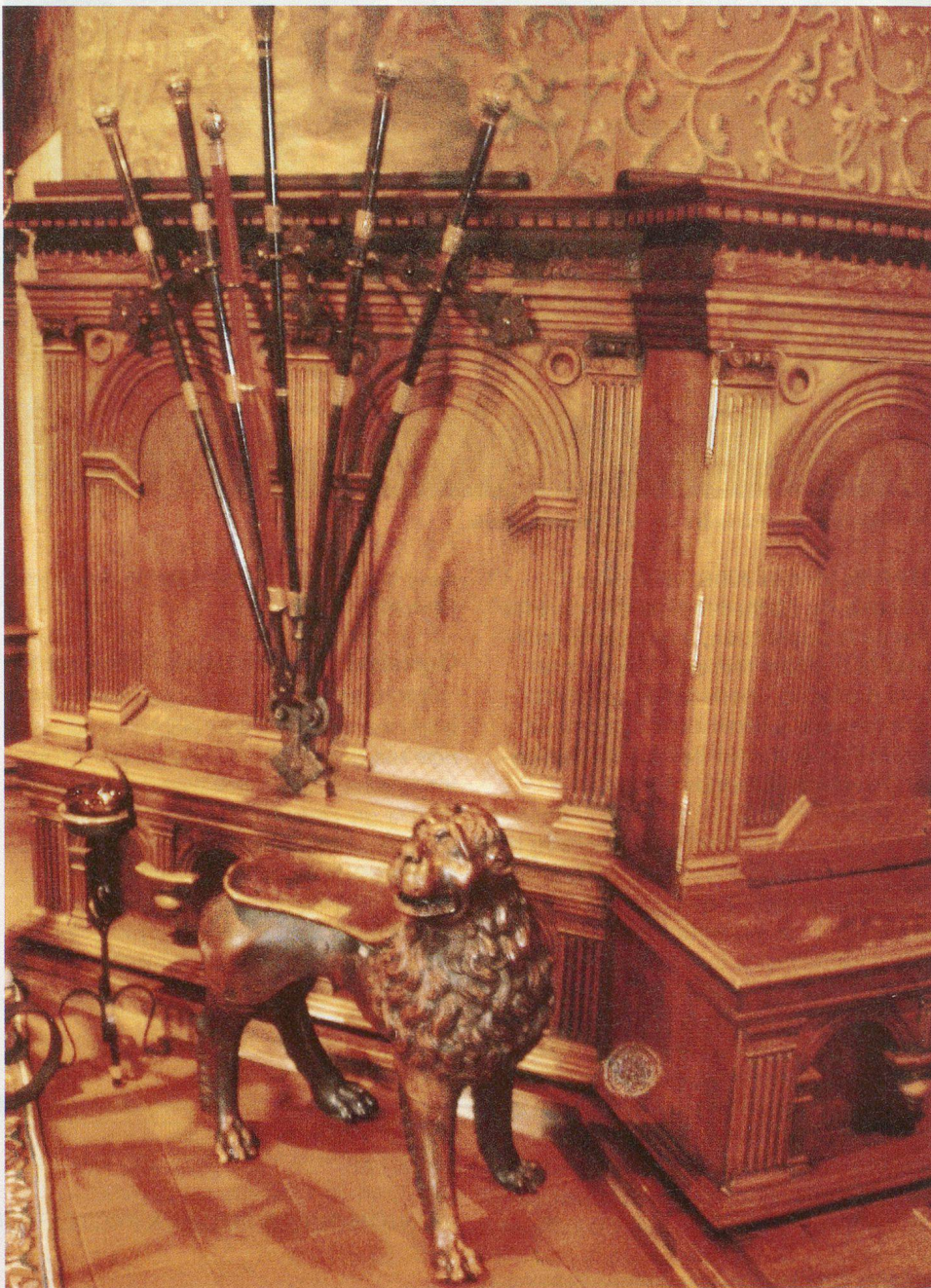
La classification des édifices d'importance nationale est revue sur la base de critères standardisés, afin que l'on puisse disposer d'ici la fin 2007 d'un inventaire PBC scientifiquement étayé.

Quant aux biens culturels meubles, l'objectif est de déterminer quelles sont les collections, parmi les musées, bibliothèques et archives, qu'il convient de considérer d'importance nationale. Bernard A. Schüle, conservateur au Musée national suisse, nous a informés de l'avancement des travaux dans ce domaine.

## Rapport 2006 des responsables cantonaux, à Coire

Le rapport, auquel a participé le conseiller municipal Roland Tremp, s'est déroulé dans un lieu historique de Coire, la salle du Conseil qui a été en partie reconstruite en 1943. En dehors de la révision de l'inventaire, d'autres sujets essentiels pour le travail des responsables cantonaux PBC ont été également abordés. L'annonce faite par la Section PBC aux cantons au premier trimestre déjà qu'aucune nouvelle demande de subvention ne pourrait être accordée pour la réalisation de microfilmages et de documentations de sécurité durant l'année en cours en raison des coupes sombres dans le budget est considérée comme un fait préoccupant. Il faut espérer qu'il y aura à nouveau davantage de disponibilités financières en 2007, car il subsiste indéniablement encore de gros besoins à couvrir concernant ces deux mesures préventives.

Hans Rutishauser, conservateur des monuments historiques et responsable PBC pour le canton des Grisons, a organisé ce rapport d'une façon remarquable avec l'aide de son équipe. Nous avons eu un éclairage très intéressant sur la restauration en cours de la cathédrale de Coire: Anna Barbara Müller-Fulda, assistante scientifique au Musée rhétique de Coire, a présenté l'inventorisation et



Les locaux de l'Hôtel de ville de Genève témoignent du caractère unique de ce bien culturel.

la documentation du trésor de la cathédrale et divers restauratrices et restaurateurs locaux nous ont informés sur les lieux de la progression des travaux.

## Rapport du Comité suisse de la protection des biens culturels, à Genève

Deux semaines seulement après le rapport annuel avec les responsables cantonaux de la PBC s'est tenue, cette fois-ci à Genève, la réunion annuelle du Comité suisse de la protection des biens culturels. Après que notre

hôtesse, M<sup>me</sup> Catherine Santschi, archiviste d'Etat, nous a souhaité la bienvenue, le président du comité, M. François Guex, a ouvert le rapport. Du fait que plusieurs membres du comité participent à des groupes de travail qu'ils font bénéficier de leurs connaissances techniques spécifiques, nous avons pu être informés plus en détail de l'avancement des travaux d'évaluation des collections d'importance nationale dans les musées, bibliothèques et archives et des problèmes rencontrés à ce niveau.



Membres du Comité suisse de protection des biens culturels.



La cour de l'Hôtel de ville de Genève.

PHOTOS: OFPP

Dans le cadre d'un compte rendu d'expérience, Ivo Zemp a montré quelles répercussions désastreuses les inondations d'août 2005 avaient eu sur les biens culturels du canton d'Obwald. Les dégâts subis par le couvent de religieuses Saint-André à Sarnen où, entre autres, un abri pour biens culturels

a été complètement inondé, resteront un douloureux souvenir. Une étude plus approfondie de l'événement va être menée dans le cadre d'un rapport qui sera élaboré d'ici la fin 2006 par le Comité suisse de la protection des biens culturels, sous la direction d'Ivo Zemp. Elle devrait aboutir à la formulation de

recommandations à l'intention de la Confédération et des cantons sur les moyens d'éviter à l'avenir de tels incidents.

Deux visites guidées des locaux de l'Hôtel de ville et du Musée international de la Réforme ont complété de façon idéale cette rencontre très enrichissante. □

REVUE DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS (PBC)

# Forum PBC n° 8: inondations

**OFPP. Le numéro 8 de Forum est consacré aux inondations qui, comme celles d'août 2005 l'ont clairement rappelé, en plus d'être catastrophiques pour les hommes, s'accompagnent de destruction de biens culturels.**

Les deux premiers articles décrivent des inondations marquantes du passé et les mesures de protection à prendre actuellement et à l'avenir. Une contribution décrit ensuite les activités de l'aide humanitaire à l'étranger. Une deuxième série d'articles présente quatre exemples liés aux intempéries de l'été 2005, qui ont endommagé et détruit de nombreux biens culturels. Les enseigne-

ments à tirer de cette catastrophe pour la construction d'abris et la protection des biens culturels en général feront le thème des deux contributions suivantes. Un autre article met le doigt sur l'importance des plans de catastrophe pour les institutions culturelles. Deux contributions de l'étranger viennent compléter ce cahier: elles dressent un bilan des inondations survenues en République tchèque et en Allemagne (Dresde) en 2002.

Le numéro 8 de Forum PBC peut être commandé auprès du secrétariat PBC (tél. 031 322 52 74).

Il peut également être téléchargé en format PDF sous [www.kulturgueterschutz.ch](http://www.kulturgueterschutz.ch) > Publications PBC > Forum PBC. □

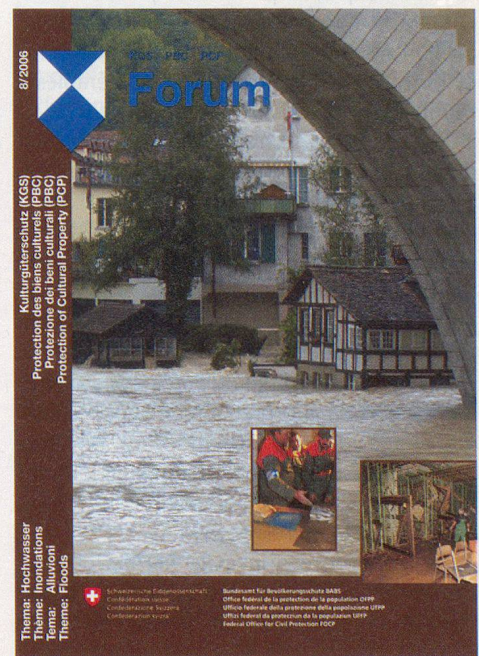


PHOTO: OFPP